

LE SNEPAP-FSU PROPOSE À TOUS LES PERSONNELS
UN ESPACE SYNDICAL D'EXPRESSION COLLECTIVE ET
SOLIDAIRE, QUI SOIT FORCE DE PROPOSITION.



POUR SORTIR DE L'ISOLEMENT FACE À L'ARBITRAIRE DE L'ADMINISTRATION,
POUR IMPOSER ENSEMBLE LE RESPECT DE NOS DROITS, POUR AMÉLIORER NOS
CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA REVALORISATION DE NOS STATUTS, FAITES-LE CHOIX
DE

VOTER POUR LE SNEPAP-FSU !

NOS CANDIDAT.ES

NOM	PRENOM	CORPS	AFFECTATION
MOREUILLE – TASSART	Rémy	CPIP	VIENNE
DEMMER	Aurélie	DPIP	TROYES
BARIA	Hassania	CPIP	DIJON
BOUDIER	Olivier	DPIP	LILLE
RAVIART	Anne	CPIP	SAINT QUENTIN
LALARDIE	Laura	Psychologue	BASTIA
GUILLAUME	Stéphane	Surveillant	AIX EN PROVENCE
CANCE	Corinne	Adj. admin.	TOULON
BOURGEAUD	Alexandrine	DFSPIP	CHALON SUR SAONE
PRAT	Christophe	Psychologue	AVIGNON
CARRAUD	Estelle	CPIP	MULHOUSE
HEITZ	Anne Noëlle	DFSPIP	SPIP 89
DUCHATEAU	Pascalynne	Adj. admin.	BORDEAUX
SEPULCRE	Joel	Surveillant	PARIS
CLOAREC	Charlotte	CPIP	BREST
PAJONI	Marina	DPIP	CRETEIL

CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE !

Ce vote s'effectue par correspondance ou directement à l'urne dans les bureaux de vote où vous êtes inscrit-es pour ce scrutin.

Les documents permettant de connaître votre bureau de vote seront affichés dans les services au plus tard le 6 novembre 2018.

Votre Bulletin de vote doit comporter ni rature, ni surcharge.



12-14 rue Charles Fourier - 75013 Paris
Tél : 07.69.17.78.42
Tél : 07.86.26.55.86
Mél : snepap@free.fr

JEUDI
6
DECEMBRE
2018

Elections Professionnelles

COMITÉ TECHNIQUE SPIP (CT SPIP)
Scrutin n°800



Le SNEPAP-FSU est engagé depuis plus de 60 ans pour l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire.

Affilié à la FSU, deuxième organisation syndicale de la fonction publique, notre syndicat bénéficie d'un soutien et d'une reconnaissance entière de notre fédération.

Le SNEPAP-FSU est le seul syndicat pleinement multi-catégoriel à siéger au CT SPIP. Nous rassemblons et défendons tous les personnels de l'administration pénitentiaire.

Historiquement, le SNEPAP-FSU est fortement implanté dans les SPIP. Pour quelle raison ? Il a tout simplement contribué à la naissance et au développement de ces services en portant des mandats novateurs comme :

- **La mise en place de l'autonomie des services et la création de la filière Insertion et Probation**

- **La pluridisciplinarité dans les services.** Seul syndicat à mettre en avant ce choix dans toutes ses communications. Il défend la création et le développement d'autres corps de métiers au sein des SPIP qui viendront enrichir leur expertise. Pour mémoire, le SNEPAP-FSU a été le seul signataire du protocole de 2009 faisant évoluer positivement la filière : la mise en place de l'organisation contemporaine des SPIP soulignant l'impérieuse nécessité de croiser les regards et les approches pour mieux accompagner la personne suivie.

- **Reconnaître la probation comme mission régalienne.** Depuis plus de 15 ans, le SNEPAP-FSU se bat seul pour que les missions du SPIP soient protégées, sanctuarisées, pour éviter leur privatisation, et à terme la disparition de notre service public.

- **Mener un travail d'évaluation pour soutenir au mieux le parcours de désistance du condamné.** Là où certains nient l'évidence et mènent une campagne de dénigrement, le SNEPAP-FSU porte ce combat depuis longtemps. Non pas pour mener un combat idéologique mais bien pour accompagner le justiciable ! Le SNEPAP-FSU fait le choix de l'avenir d'une probation française, irriguée par sa culture du suivi individuel et nourrie de l'évolution des pratiques portées par les Règles Européennes de Probation. Nous nous inspirons autant des recherches internationales que des équipes qui se lancent dans les PPR et autres programmes collectifs !

Le SNEPAP-FSU a la volonté de voir le centre de gravité de l'administration pénitentiaire se décaler du **tout carcéral vers la probation. Pour cela, nous n'oublions pas de réclamer des crédits d'investissement, d'intervention et de fonctionnement nécessaires à cette ambition. Sans pour autant négliger la défense du pouvoir d'achat et le bien-être des agents !**



Pour l'instauration d'un **DIALOGUE SOCIAL** efficace et constructif au niveau du CT SPIP, seule instance dédiée exclusivement aux SPIP ! Le SNEPAP-FSU est convaincu que la répétition des boycotts de cette instance est contre-productive. Pourquoi ?

- Le CTSPIP est fragilisé car certaines organisations syndicales veulent le voir disparaître afin de garder la mainmise sur l'administration pénitentiaire. D'autres ne s'épanouissent que par le conflit ne laissant pas de place à une relation positive propice à faire avancer les débats et nos professions.

- Plus l'administration décide seule, sans contre-pouvoir, et plus les réglementations édictées risquent de mettre à mal les agents !

Donner sa voix à ceux qui n'investissent pas cet espace c'est saborder son métier !

DES IDÉES QUE NOUS PORTONS

Le SNEPAP-FSU est l'un des seuls syndicats à publier et mettre en ligne le corpus complet de ses idées à travers une Plate-Forme Revendicative. **La transparence doit être de mise pour un syndicat !**

Durant ce mandat 2014-2018 :

- **Nous nous sommes battus pour le déploiement du RPO.** Nous demeurons persuadés que pour obtenir une probation régaliennne, il faut une filière Insertion et Probation cohérente.

Pour cela, nous devons développer des outils et des méthodes d'évaluation adaptés permettant de nous faire connaître et reconnaître par le public, par nos élus et bien entendu notre administration

- Alors que nous pouvions espérer que le projet de loi de programmation de la Justice 2018 renforcerait l'action des SPIP, force est de constater, après un examen minutieux, que la peine de probation relève encore du mirage. En réaction, le **SNEPAP-FSU s'est mobilisé pour se faire entendre à travers de multiples audiences auprès de l'Élysée, de la Ministre de la Justice et ses conseillers mais également auprès des élus de l'Assemblée Nationale et du Sénat.**

NOS REVENDICATIONS STATUTAIRES

Le SNEPAP-FSU est avant tout un syndicat œuvrant pour la reconnaissance et la protection des personnels. C'est là notre action au quotidien !

le **SNEPAP-FSU œuvre pour une vraie reconnaissance du corps des CPIP avec son identité, ses compétences et son expertise propres.** C'est la raison pour laquelle nous continuons de demander la réouverture de ce chantier statutaire : nous ne voulons pas du « petit a » au rabais de la filière sociale, nous revendiquons une catégorie A dans laquelle nous nous reconnaissons !

Le SNEPAP-FSU se bat au quotidien pour la réouverture des négociations pour les DPIP. Pour ces derniers, la pseudo-reforme de 2016 est méprisante ! **La reconnaissance de la filière Insertion et Probation passe indubitablement par des DPIP reconnus A+ et rémunérés au même niveau que les DSP !**

Pour les personnels de surveillance, le SNEPAP-FSU milite pour la reconnaissance de la spécialité des surveillants en SPIP par le biais d'une formation adaptée, la possibilité d'une évolution de carrière notamment par l'obtention du grade de Premier surveillant sur site.

Pour les personnels administratifs, nous réclamons l'arrêt du glissement des tâches, de la multiplication des « faisant fonction », du manque de personnels, de l'insuffisance des moyens de fonctionnement et de la pression d'un management autoritaire, centré sur la politique du chiffre et du résultat. Le SNEPAP-FSU travaillera ces chantiers tant au niveau ministériel qu'au sein de l'administration centrale !

Pour les agents non titulaires, le SNEPAP-FSU revendique leur intégration, la rémunération sur la base d'un indice, le paiement des indemnités de résidence et l'octroi des primes MOM. Non à cette précarité intolérable !

Depuis 2012, seul notre syndicat se bat pour la création du corps des psychologues. Alors qu'aucune autre organisation syndicale n'a défendu ces personnels, nous avons porté au quotidien, dans toutes les audiences, la création de ce corps. Après un combat acharné et beaucoup de patience, cette année 2018 a vu des avancées significatives. Et grâce à notre persévérance, un dispositif de titularisation sur poste émerge enfin ! **Pour ce futur corps, nous serons le seul syndicat pénitentiaire à siéger à la CAP des psychologues pour les 4 prochaines années.**

C'EST QUOI ÊTRE UN SYNDICAT ?

Pour le SNEPAP-FSU, être un syndicat de militants c'est avant tout être au service de tous les agents. C'est la raison pour laquelle : **Nous nous engageons à représenter et informer, sans critère d'appartenance, tous nos collègues** comme lors des CAP par exemple. Et nous ne restreignons pas l'accès à l'information par la saisie d'un mot de passe secret...

Nous sommes le seul syndicat à ouvrir régulièrement à toutes personnes intéressées nos congrès régionaux ainsi que nos formations syndicales dédiées à l'animation des Comités Techniques Locaux.

Nous œuvrons pour que l'égalité femmes/hommes ne soit plus un mythe ! Même si la représentativité est imparfaite lors de ces élections professionnelles, le SNEPAP-FSU saisit cette opportunité pour faire avancer la règle de la parité.

Nous sommes impliqués sur la prévention des risques psychosociaux aussi bien au niveau national que local, afin d'amender au mieux les textes proposés par l'administration et donc défendre le bien-être des personnels.



VOTEZ POUR LE SNEPAP-FSU !



Services publics :
reconnaissance et revalorisation
des métiers